

Courriel envoyé à tous les récupérateurs le 2 juillet 2020



À tous les récupérateurs enregistrés auprès de la SOGHU

Veillez prendre note qu'avec le retour progressif à la normale des activités économiques au Québec, **le programme d'aide financière temporaire à la récupération**, qui visait à compenser la diminution des volumes récupérés en raison du ralentissement économique causé par le contexte de la pandémie, **se terminera le 31 juillet 2020.**

Les cueillettes du 31 juillet 2020 seront les dernières cueillettes éligibles à la bonification de 25% offerte par ce programme.

Si vous avez des questions n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Merci pour votre habituelle collaboration.

Jean Duchesneau
Directeur général